

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

PANTONE VIOLET 62113

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

La production de produits imprimés par impression offset

Utilisations déconseillées

Pas d'information disponible

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Epple Druckfarben AG

Gutenbergstrasse 5

D-86356 Neusaess

No. de téléphone +49 821/4603-0 (8:00 - 17:00)

No. Fax +49 821/4603-200

Service émetteur /
téléphone Department product safety

Adresse email de la
personne info@epple-druckfarben.de

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Epple Druckfarben AG: +49 821/4603-0 (8:00 - 17:00)

SECTION 2: Identification des dangers **

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Chronic 2 H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger **



Mention d'avertissement **

Danger

Mentions de danger **

H318

Provoque des lésions oculaires graves.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

EUH208 Contient: terme.
2-tert-Butylhydroquinone. Peut déclencher une réaction allergique.

Conseils de prudence **

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P391 Recueillir le produit répandu.
P501.1 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'incinération industrielle.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient C. I. Pigment Violet 3

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants ****3.2. Mélanges****Composants dangereux ******2-tert-Butylhydroquinone**

No. CAS	1948-33-0			
No. EINECS	217-752-2			
Numéro d'enregistrement	01-2119947988-11			
Concentration		<	1	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Acute Tox. 4		H302	
	Skin Irrit. 2		H315	
	Skin Sens. 1		H317	
	Eye Irrit. 2		H319	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Acute Tox. 4		H312	

Manganese bis(neodecanoate)

No. CAS	27253-32-3			
No. EINECS	248-374-6			
Concentration	>= 1	<	10	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Skin Irrit. 2		H315	

C. I. Pigment Violet 3

No. CAS	1325-82-2			
No. EINECS	309-916-8			
Concentration	>= 10	<	25	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)				
	Eye Dam. 1		H318	
	Aquatic Acute 1		H400	
	Aquatic Chronic 1		H410	

SECTION 4: Premiers secours

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

remplace la version: 7 / FF

Date de révision: 23.01.2018

Date d'impression: 19.11.2018

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Poudre ABC, Dioxyde de carbone, Sable, Mousse, Eau pulvérisée

Moyens d'extinction non-appropriés

Compatible avec tous les produits extincteurs habituels.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Oxyde de carbone (CO); une épaisse fumée noire

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec des produits appropriés absorbant les liquides. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Eviter la formation d'aérosol. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est difficilement inflammable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

La production de produits imprimés par impression offset

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

2-tert-Butylhydroquinone

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,9	mg/m ³
Source	REACH registration dossier	

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,5	mg/kg/d
Source	REACH registration dossier	

Concentration sans effet prévisible (PNEC)

2-tert-Butylhydroquinone

Valeur type	PNEC
-------------	------

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	3,41	µg/l
Source	REACH registration dossier	

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Tenir une douche de secours à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

N'est pas nécessaire mais il faut empêcher de la respiration des vapeurs

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques

Matériau approprié nitrile

Épaisseur du gant >= 0,2 mm

Temps de pénétration >= 30 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Chaussures de sécurité

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques ****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	pâteux
Couleur	variable, selon la coloration
Odeur	faible odeur spécifique au produit
État de la matière	Liquide, très visqueux

valeur pH

Remarque non déterminé

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Remarque Non applicable

limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité

Remarque Non applicable

Pression de vapeur

Remarque non déterminé

Densité

Valeur	0,9	à	1,1	g/cm ³
température	20	°C		

Viscosité

Remarque non déterminé

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Temps d'écoulement

Remarque Non applicable

propriétés explosives

évaluation non

9.2. Autres informations**COV ****

COV (CH)	0	%		
Remarque	Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).			
COV (CE)	0	%	0	g/l

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger des salissures. Protéger de la chaleur et du froid extrêmes.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**2-tert-Butylhydroquinone**

Espèces	Rat (mâle / femelle)		
DL 50	951	à	1131 mg/kg
méthode	OCDE 401		
Source	REACH registration dossier		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**2-tert-Butylhydroquinone**

Espèces	cobaye		
DL 50	> 1000		mg/kg
méthode	OCDE 402		

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Source REACH registration dossier

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque le contact fréquent et prolongé du produit avec la peau peut provoquer des irritations.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque Contact avec le produit peut provoquer des irritations des yeux.

Sensibilisation (Composants)**2-tert-Butylhydroquinone**

Voie d'exposition	dermale
Espèces	Être humain
évaluation	faiblement sensibilisant
Source	REACH registration dossier

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**2-tert-Butylhydroquinone**

Voie d'exposition	orale
Espèces	Rat (mâle / femelle)
Dose	250 mg/kg/d
Remarque	D'après les expérimentations sur animaux, pas d'effets toxiques sur la reproduction.
Source	REACH registration dossier

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres données

On n'a signalé aucun effet nocif pour la santé du produit manipulé correctement. Le produit n'a pas été testé. Les indications découlent des caractéristiques propres aux composants élémentaires. Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

SECTION 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Toxicité pour les poissons (Composants)

2-tert-Butylhydroquinone

Espèces	silure tachée	
CL 50	0,37	mg/l
Durée d'exposition	48	h
Source	REACH registration dossier	

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

12.6. Autres effets néfastes

Indications générales

N'est disponible

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE 08 03 13 déchets d'encre autres que ceux visés à la rubrique 08 03 12

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballages contaminés

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

GEBR · Sanddornweg 3 · 18107 Elmenhorst-Lichtenhagen · Tel.: 0381/768 66 75 · Fax: 0381/768 66 82

SECTION 14: Informations relatives au transport **

Transport terrestre ADR/RID **

14.1. Numéro ONU

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (C. I.

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

Pigment Violet 3)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

Carte pour désignation du danger 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Remarque Le produit n'est pas concerné par la réglementation ADR si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (DS 375)

Quantité limitée 5 l

Les catégories de transport 3

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Code de restrictions en tunnels E

Transport maritime IMDG/GGVSee ****14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (C. I. Pigment Violet 3)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Remarque Le produit peut être transporté conformément aux dispositions du Code IMDG, paragraphe 2.10.2.7 s'il est emballé en quantités limitées ne dépassant pas les 5 l / 5 kg .

14.5. Dangers pour l'environnement

Polluant marin

Transport aérien ICAO/IATA ****14.1. Numéro ONU**

UN 3082

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (C. I. Pigment Violet 3)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage III

Remarque Le produit n'est pas concerné par les autres dispositions des réglementations IATA si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (Disposition particulière A197)

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

Information pour tous les modes de transport**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale.

Autres informations**14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière**

Nom commercial: PANTONE VIOLET 62113

N° d'article: 0062113001

Version: 8 / FR

Date de révision: 23.01.2018

remplace la version: 7 / FF

Date d'impression: 19.11.2018

de sécurité, de santé et d'environnement

Catégories d'accident suivant la Directive 2012/18/UE

Non applicable

Autres informations

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

SECTION 16: Autres informations

Cette fiche de données de sécurité contient plus qu'un scénario d'exposition sous forme intégrée. Le contenu de ces scénarios d'exposition ont été repartis dans les sections 5, 6, 7, 8 et 13 .

références bibliographiques et sources de données

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), telle que modifiée par le règlement (UE) no 453/2010 et par le règlement (UE) no 2015/830.

Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP), telle que modifiée par le règlement (CE) no 790/2009, règlement (UE) no 286/2011, règlement (UE) no 618/2012, règlement (UE) no 487/2013, règlement (UE) no 758/2013, règlement (UE) no 944/2013, règlement (UE) no 605/2014, règlement (UE) no 2015/1221, règlement (UE) no 2016/918 et par le règlement (UE) no 2016/1179.

mentions de danger H-de la rubrique 3

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Eye Irrit. 2	Irritation oculaire, Catégorie 2
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : **

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.